



ASEN

Association salle d'escalade de Neuchâtel
Case postale 67
2002 Neuchâtel
presidence.asen@gmail.com

Réouverture partielle de la salle d'escalade Asenaline

Salut les sportives et les sportifs,

Voilà une nouvelle que l'on attendait tous depuis un moment : la salle va ré-ouvrir dès cette semaine, plus précisément dès ce mercredi 21 avril, pour tous les membres, avec bien évidemment encore pas mal de contraintes.

Les derniers assouplissements des mesures anti-Covid annoncées la semaine passée par le conseil fédéral nous permettent d'accueillir à nouveau les grimpeuses et les grimpeurs de tout âge dans notre salle.

Les conditions :

- **Horaires d'ouverture :**
 - lundi, mardi, jeudi, de 16h à 22h**
 - Mercredi de 14h à 22h**
 - Vendredi de 16h à 20h**
- Pendant ces heures, possibilité de connaître la fréquentation en temps réel en appelant le gérant au 079 746 61 25.
- **Maximum 25 personnes (hors enfants) dans les locaux**
- **Priorité aux membres si la jauge maximale est atteinte**
- **En cas de forte fréquentation, séance limitée à 1h30 maximum**
- **Règles Covid toujours valables**
 - o On ne vient pas grimper si l'on a des symptômes (test, auto-test)
 - o Lavage ou désinfection des mains à l'entrée et très régulièrement
 - o Respect des distances sanitaires
 - o Pas de bacs à magnésie en libre-service à disposition
- **Port du masque obligatoire tout le temps dans les locaux, y compris pendant la grimpe (dès 12 ans)**
- **Traçage obligatoire (entrée + sortie)**
(Feuille Covid à remplir la première fois + QR code à scanner, système Infomaniak, ou nom et coordonnée à noter à chaque visite)
- **Utilisation du vestiaire restreinte, venez déjà changés si possible**

19.04.2021

Le respect de ces règles par tous est essentiel pour que nous puissions restés ouverts et que chaque membre puisse profiter de nos installations et ce, malgré les contraintes.

Il pourrait aussi y avoir ponctuellement des ouvertures le week-end. Ces éventuelles plages horaires seront annoncés sur le site. Merci de vous tenir informés.

Pour les cotisations (ce qui s'appelait "abonnement" avant), comme annoncé dans notre communication de janvier, l'échéance de chaque cotisation, 6 mois ou 12 mois, valables ou renouvelées durant cette dernière période de fermeture, sera repoussée de quatre mois. Nous vous remercions encore pour votre soutien et nous vous sommes reconnaissants de payer lesdites cotisations dans les délais habituels.

D'autres informations concernant la tenue de l'assemblée générale, ainsi que pour les travaux d'agrandissement, vous seront communiquées prochainement, en fonction de l'évolution de la situation et de l'avancement des démarches.

Nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement à la salle, en pleine forme, avec la motivation au top et les avant-bras en compote.

Le comité